



## Transports



# Un projet pilote pour réduire le niveau de bruit à Windsor

*La papeterie Domtar et le ministère des transports du Québec ont enclenché à Windsor un projet pilote visant à réduire le bruit occasionné par l'utilisation excessive des freins moteurs des poids lourds.*

de Champforgeuil. Un Programme anti-bruit sur l'A6 était nécessaire.

Des écrans anti-bruit absorbants ou réfléchissants, des merlons et des murs ont été aménagés.

L'utilisation de la pierre et du bois (matériaux traditionnels régionaux) a été privilégiée pour une meilleure intégration à l'environnement local bourguignon et chalonais.

Des portes en bois naturel ont été prévues pour accéder facilement derrière les murs anti-bruit. Ce dispositif permet une sécurisation optimale des usagers qui ne sont pas obligés de rester en bordure d'autoroute en cas de panne ou d'accident.

Une forte végétalisation du site a été prévue pour offrir des séquences visuelles aux usagers et aux riverains agréables et esthétiques.

L'originalité des aménagements, la qualité des matériaux utilisés, la sécurité pour les automobilistes (porte de sortie vers l'extérieur) et l'efficacité du dispositif anti-bruit assurent la réussite du projet.

**Maîtrise d'ouvrage : SAPRR**

**Maîtrise d'œuvre :**

**Autoroutes Paris-Rhin-Rhône  
Direction Régionale d'Exploitation de  
Bourgogne - Service viabilité**

**Concepteur - paysagiste :**

**François Dubreuil**

**Entreprises : SOTRAMINES**

**Travaux publics : VIGOT**

**Société ROUGEOT**

[http://www.routes.equipement.gouv.fr/routeenFrance/rubans\\_dor/Pages/4.html](http://www.routes.equipement.gouv.fr/routeenFrance/rubans_dor/Pages/4.html)

Un nouveau type de signalisation a, en effet, été installé en mars 2002 aux abords d'un axe routier particulièrement bruyant situé sur la commune de Windsor, municipalité située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Sherbrooke (Québec). Cette signalisation caractérisée, entre autres, par un afficheur électronique de décibels permet aux chauffeurs routiers de visualiser le niveau sonore émis par leur véhicule.

Ce projet est issu de la concertation entre Transport Québec, la société Domtar et un groupe de riverains du secteur soucieux d'améliorer leur qualité de vie. Le secteur visé par ce projet se trouve dans le voisinage immédiat de l'usine Domtar, située à Windsor, qui transforme le bois en produit fini de papeterie. C'est l'approvisionnement en matière première qui est à la source des nuisances sonores puisque, tous les jours, plus de 350 camions se rendent à l'usine, jour et nuit.

Le système «Vigilance» consiste en une série de capteurs autonomes intelligents, contrôlés par un audiomètre, dissimulés le long du parcours des camions qui renvoient l'information captée à un afficheur électronique de décibels. Chaque capteur est installé à une hauteur suffisante afin de ne détecter que le bruit des véhicules lourds. À chaque passage ces capteurs, connectés en permanence à une centrale, enregistrent et quantifient le nombre total de véhicules, le niveau de décibels, la date, l'heure, l'emplacement

et la vitesse moyenne des véhicules. Ces données sont transmises par voie électronique au gestionnaire chargé de l'étude. Il faut noter que l'opération ne se veut pas répressive, mais vise surtout à sensibiliser les conducteurs de véhicules lourds au niveau sonore produit par le système de freinage de leur camion et éviter ainsi de dépasser le niveau maximal acceptable établi à 79 décibels.



La société-conseil Sési Média de Sherbrooke, conceptrice de ces appareils, s'est donnée pour objectifs, entre autres, de maintenir et de restaurer la qualité de vie des citoyens concernés, de mettre à la disposition de l'industrie du transport par camion un outil de sensibilisation des camionneurs.